



ELECTRICITE

Tarif Bleu Réglementé

Applicable à compter du 1er février 2026

CLIENTS PARTICULIERS

Catégorie d'offres selon la typologie de la CRE : offre TRVE

OPTION BASE

Suite à une décision des pouvoirs publics, les puissances de 9 à 36 kVA inclus de l'option Base du Tarif Bleu pour les clients résidentiels ont été mises en extinction et ne sont plus disponibles à la souscription.

Puissance souscrite	Abonnement mensuel TTC	Prix du kWh TTC
3	12,03	0,1940
6	15,65	0,1940
9	19,56	0,1927
12	23,32	0,1927
15	26,84	0,1927
18	30,49	0,1927

OPTION HEURES CREUSES

Puissance souscrite	Abonnement mensuel TTC	Prix du kWh TTC	
		Heures pleines	Heures creuses
6	15,65	0,2065	0,1579
9	19,56	0,2065	0,1579
12	23,32	0,2065	0,1579
15	26,84	0,2065	0,1579
18	30,49	0,2065	0,1579
24	38,24	0,2065	0,1579
30	45,37	0,2065	0,1579
36	52,54	0,2065	0,1579

Les évolutions de prix ont traditionnellement lieu le 1er février et 1er août de chaque année, sous réserve des décisions des pouvoirs publics.

Les prix indiqués correspondent à :

- l'abonnement mensuel dont le montant est fonction de la puissance mise à disposition
- le prix du kWh qui correspond au prix unitaire de chaque kWh consommé par le client

**chacune de ces deux parties du prix intègre le prix de l'acheminement de l'électricité sur les réseaux*

- la Contribution Tarifaire d'Acheminement
- l'accise sur l'électricité de 0,03085 € / kWh
- la TVA à 20%

"Tarifs HT publiés au J.O. du 30/01/2026"